

Réf: Dossier 229764

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ROSENTHAL AFRICA CORPORATION SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY LYCEE

TECHNIQUE en face du Collège SAFAK Bat H2

Appartement 1, Lot 1, Ilot 139

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 12/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ROSENTHAL AFRICA

CORPORATION SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Lobbying international
- Communication
- Production Audiovisuelle et Numérique
- Evènementiel
- Conciergerie
- Prestations de Services
- Intermédiation
- Négoce et Distribution

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY LYCEE
TECHNIQUE en face du Collège SAFAK Bat H2
Appartement 1, Lot 1, Ilot 139

Dirigeant(s) M TEH MERMOZ CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04233 du 18/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53087/GTCA/RC/2023 du 18/07/2023

